



LE DON PLANIFIÉ, PARCE QUE LA VIE CONTINUE...

- Un don de police d'assurance vie
- Un don testamentaire
- Un don de valeurs immobilières
- Un don de titres admissibles
- Un don assorti d'une rente viagère

Saviez-vous que toutes ces façons de donner comportent des avantages fiscaux ? C'est ce qu'on appelle le **don planifié** parce qu'il exige une planification financière, fiscale ou successorale.

Puisque vous avez contribué tout au long de votre vie, nous avons pensé que vous aimeriez peut-être laisser un héritage aux générations de demain.

Le don planifié est une belle façon de faire une différence à long terme ici dans votre communauté...

Différentes options s'offrent à vous (voir le coupon-réponse au verso).

Laissez-nous vous en parler.



DOUVER
ÉCLAIRE
DES VIES

320, avenue de la Concorde Nord, Saint-Hyacinthe QC J2S 4N7
Tél.: 450 773-6679 Sans frais: 1 844 773-6679
Télééc.: 450 773-4734 bureau@centraidergy.org

COUPON-RÉPONSE

Aimeriez-vous recevoir de l'information sur le don planifié ?

Seul En groupe Non

Quelle serait la formule idéale pour vous rencontrer ?

- Autour d'un petit-déjeuner (de 7 h 30 à 9 h 30)
 Autour d'un dîner (de 11 h 30 à 13 h 30)
 Lors d'un 5 à 7

Acceptez-vous que nous communiquions avec vous à ce sujet ?

Oui Non

Prénom _____

Nom _____

Courriel _____

Téléphone _____



centraidery.org